

Conditions Générales de Vente

Association Musique et Spectacles Girard

Cours de musique par les professeurs, Véronique Le Boursicaud, Katell Girard et Ludovic GIRARD

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des inscriptions aux cours de musique proposés par **Musique et Spectacles Girard**.

Les cours de musique constituent une **section distincte** de l'association. Toute inscription implique l'adhésion préalable et obligatoire à l'association, ainsi que l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 1 – Adhésion à l'association

- 1.1. L'adhésion à **Musique et Spectacles Girard** est obligatoire pour toute inscription aux cours de musique.
 - 1.2. Le montant de l'adhésion est fixé à **20 € par élève et par an**.
 - 1.3. L'adhésion est à régler en début d'année et demeure **non remboursable en cas d'arrêt en cours d'année**.
-

Article 2 – Sections proposées

Les cours de musique sont organisés en cinq sections distinctes :

- **Éveil musical**
- **Découverte instrumentale**
- **Instruments : accordéon, piano, guitare, batterie**
- **Chant**
- **Master Class Spectacle**

Une **réduction tarifaire** peut être accordée uniquement en cas de **plusieurs inscriptions dans une même section** pour une même famille.

Aucune réduction ne s'applique en cas d'inscriptions réparties sur plusieurs sections différentes.

Article 3 – Règlement des cours

3.1. Le règlement des cours peut être effectué :

- en une seule fois,
- en trois fois,
- en cinq fois,
- ou en dix fois.

3.2. Mois de septembre – période d'essai :

- Si l'élève interrompt les cours durant le mois de septembre, il ne règle que le montant correspondant aux cours effectivement suivis au prorata.

3.3. À partir du mois d'octobre :

- Toute inscription vaut pour l'année complète et devient définitive.
- L'intégralité du montant de l'année est due, que le règlement soit effectué en une ou plusieurs échéances.
- Les cours ne sont **pas remboursables en cas d'arrêt volontaire de l'élève**, sauf cas de **force majeure dûment justifié** (ex. déménagement, maladie grave).

3.4. Répétitions et spectacles :

- Les répétitions en vue des spectacles, ainsi que les spectacles organisés dans le cadre de l'association, sont **inclus dans les tarifs** et ne font l'objet d'aucun frais supplémentaire.

Article 4 – Réinscriptions

4.1. Les réinscriptions des anciens élèves s'effectuent au mois de juin pour l'année scolaire suivante.

4.2. Les frais de réinscription sont **non remboursables**, sauf cas de **force majeure** (déménagement ou maladie grave).

4.3. Si les professeurs proposent **au moins trois créneaux horaires différents** et que l'élève refuse ces trois propositions, aucun remboursement des frais de réinscription ne sera accordé.

Article 5 – Acceptation des conditions

Toute inscription, qu'elle soit initiale ou une réinscription, vaut **acceptation pleine et entière** des présentes Conditions Générales de Vente.

Annexe – Grille tarifaire 2025/2026

Les tarifs ci-dessous concernent les cours de musique organisés par les sections de l'association.

Section Éveil musical

Nombre de cours suivis	Tarif annuel
------------------------	--------------

1 cours	278 €
2 cours	528 €

Section Découverte instrumentale

Nombre de cours suivis	Tarif annuel
------------------------	--------------

1 cours	340 €
2 cours	646 €

Section Instruments

(accordéon, piano, guitare, batterie)

Nombre de cours suivis	Tarif annuel
------------------------	--------------

1 cours	935 €
4 cours	1 207 €
5 cours	1 479 €
6 cours	1 751 €

Section Chant

Nombre de cours suivis	Tarif annuel
------------------------	--------------

1 cours	247 €
2 cours	469 €
3 cours	679 €

Section Master Class Spectacle

Situation de l'élève	Tarif
----------------------	-------

Nouvelle inscription (non-membre)	60 €
Élève déjà membre (ayant réglé les 15 € d'adhésion)	45 €
Élève déjà membre(ayant réglé les 20 € d'adhésion)	40 €

⚠️ La participation à la **Master Class Spectacle** est soumise au règlement préalable de l'adhésion annuelle :

- **20 €** pour une nouvelle inscription,
- ou **15 €** en cas de réinscription.

Clause complémentaire

- Pour un nombre de cours **supérieur aux formules indiquées**, merci de **nous consulter** afin d'établir un tarif adapté.